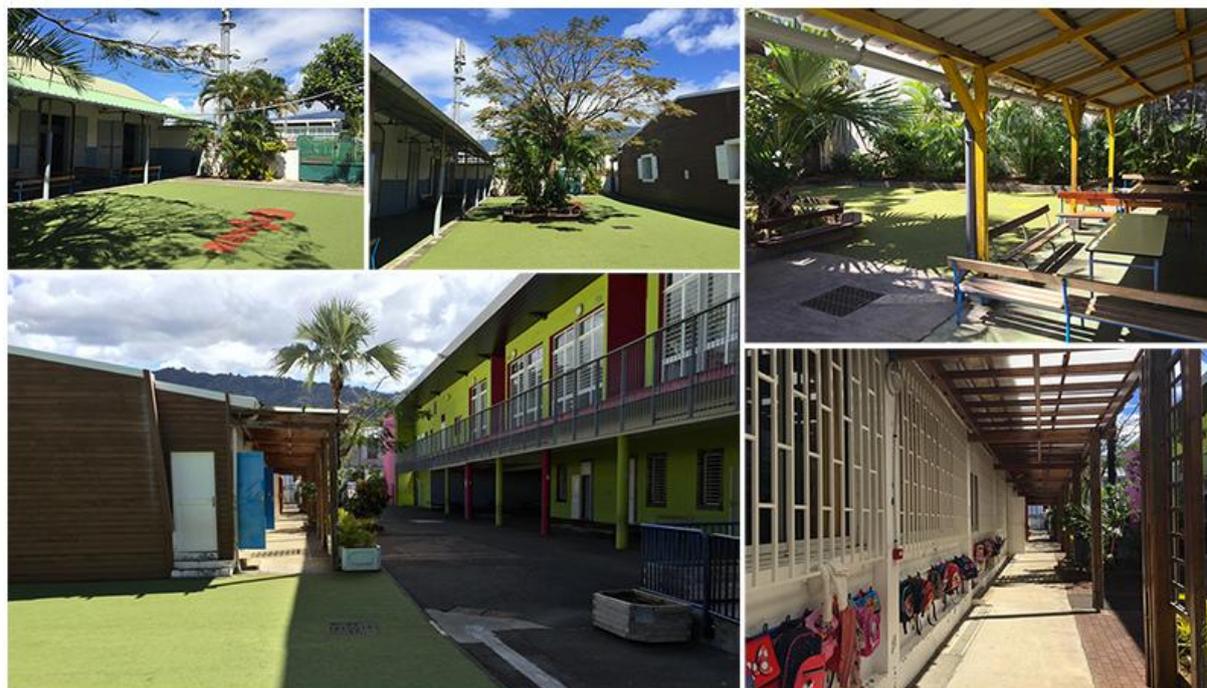


ECOLE MATERNELLE LES FLAMBOYANTS

Organisation de la scolarisation à
compter du lundi 17 août 2020



Mail: ce.9740629@ac-reunion.fr

Téléphone: 0262 21 13 82

Blog : <https://bloc-note.ac-reunion.fr/stdenis5-les-flamboyants/>

L'école

Des horaires décalés :

Les horaires d'accueil et de sortie des élèves sont décalés pour éviter, autant que possible les regroupements de personnes devant l'école.



Horaires d'entrée :

Nous accueillerons :

- les élèves de grande section de 7h50 à 8h00.
- les élèves de moyenne section de 8h00 à 8h10.
- les élèves de petite section de 8h10 à 8h20.

Horaires de sortie :

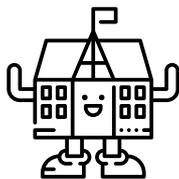
Les enfants sont remis aux parents au portail, aux horaires suivants :

- les élèves de grande section : à 15h25.
- les élèves de moyenne section : à 15h35.
- les élèves de petite section : à 15h45.

Les enfants qui ne mangent pas à la cantine :

Les enfants ne mangeant pas à la cantine pourront être récupérés au portail, à 11h30. Ils reviendront à l'école entre 13h05 et 13h15.

Le respect des horaires est essentiel.



Les parents peuvent-ils entrer dans l'école ?

Le jour de la rentrée, les parents pourront entrer dans l'école, à condition :

- de porter un masque.
- de s'être désinfecté les mains avec une solution hydro-alcoolique avant de passer le portail.

Les jours suivants, les parents n'entreront plus dans l'école : c'est au portail que les enfants seront accueillis le matin ou rendus aux familles en fin de journée.

Le port du masque est également obligatoire aux abords de l'école.



L'accès à l'école :

- Par le portail habituel (rue Jules AUBER).
- Eviter tout regroupement devant le portail.
- Se désinfecter les mains et porter un masque de protection avant d'entrer dans l'école.
- Respecter le sens de circulation (entrée/sortie) et la distanciation.

APRES LA RENTRÉE, LES PARENTS NE POURRONT PLUS ENTRER DANS L'ECOLE, SAUF EN CAS DE RÉUNIONS OU DE RENDEZ-VOUS AVEC LES ENSEIGNANTS.

Le goûter du matin :

Dans le cadre de notre projet éducatif sur l'alimentation, les enseignants souhaitent poursuivre le goûter fruité du matin à l'école.

Pour cette action du goûter fruité du matin, nous demandons donc aux parents de donner chaque jour à leur enfant un fruit qu'il pourra manger sans l'aide d'une autre personne (banane, pomme, poire,...).

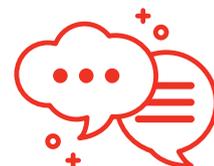
Toute collation en dehors du cadre de ce projet est interdite. Les barres chocolatées, chips, gâteaux, biscuits, pains au chocolat, croissant, etc. ne sont donc pas autorisés à l'école.



Comment échanger avec les enseignants ?

Les parents n'étant plus autorisés à entrer dans l'école tous les jours, les échanges parents/enseignants se feront par téléphone, blog, mail, et par affichages.

Des réunions d'information seront organisées dans l'école. Les parents d'élèves qui y assisteront (uniquement 1 parent par famille, sans les enfants) devront alors porter un masque et se désinfecter les mains avant de passer le portail de l'école.



Les mesures sanitaires

Si mon enfant a voyagé ou a été en contact avec une personne ayant voyagé ?



Qu'il s'agisse des retours de la zone de l'océan indien ou de Guyane, ou des retours de la métropole, tous les élèves en contact avec des voyageurs de retour de la zone de l'océan indien, de Guyane ou de métropole, ou ayant eux-mêmes voyagé, doivent respecter un confinement et ne pas se rendre en classe pendant 7 jours.

Un engagement.

Les familles s'engagent à respecter le protocole qui est mis en place et à sensibiliser leurs enfants pour qu'ils le respectent également.



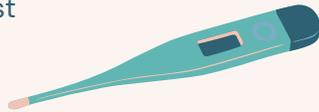
Rappeler les gestes barrières

Avant la rentrée, pendant la période scolaire, de manière continue.



Température et vigilance

La température doit être inférieure à 38°C. Si elle est supérieure, vous ne devez pas mettre votre enfant à l'école.



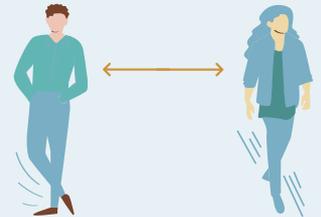
Autres symptômes

Si votre enfant présente des symptômes à la maison, vous vous engagez à ne pas le mettre à l'école et consulter immédiatement.



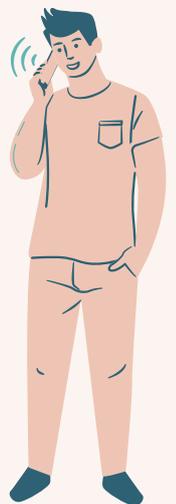
Distanciation sociale

- Port du masque aux abords de l'école.
- Respect d'un mètre de distance aux abords de et dans l'école.
- **Respect précis des horaires.**



La procédure applicable en cas de découverte de symptômes :

- On isole l'enfant.
- On lui met un masque.
- On informe les parents pour qu'ils **recupèrent obligatoirement** l'enfant (vous devez être joignables en permanence).
- Les parents seront tenus d'informer l'école sur l'état de santé de leur enfant .



MASQUES

Les adultes de l'école porteront des masques. Les enfants n'en porteront pas, car ils risquent de mal l'utiliser.



Le rôle essentiel des parents

Un engagement de tous les partenaires pour une scolarité en toute sécurité

- Le respect des horaires et règles fixées par le protocole,
- Le soin porté à l'hygiène des enfants pour lutter contre le virus (lavage des mains, ongles coupés, vêtements lavés, ...),
- Le rappel aux enfants des gestes barrières et des règles de distanciation,
- Le respect des règles de circulation aux abords de l'école,
- Le port du masque aux abords et dans l'école.
- La consultation quotidienne des informations données par l'école (affichage, téléphone, mail),
- L'obligation d'être joignable quand les enfants sont à l'école,
- La surveillance des symptômes,
- Le maintien de son enfant à la maison en cas de symptômes,
- L'alerte et la consultation en cas de symptôme.



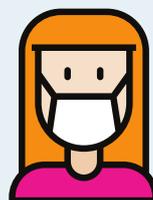
Les parents d'élèves s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille et à prendre rapidement un avis médical.

Les parents dont les enfants effectuent une semaine sont invités à prendre contact avec l'école afin de mettre en place une continuité pédagogique.



Pour pouvoir entrer dans l'école, je dois :

- porter un masque.
- me désinfecter les mains avec une solution hydro-alcoolique.
- être autorisé à entrer par la direction de l'école.



POUR CONTACTER L'ECOLE:

tél : 0262 21 13 82

mail : ce.9740629R@ac-reunion.fr

SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

CORONAVIRUS (COVID-19)



LA DÉLÉGATION DE MAYOTTE À LA RÉUNION EST MOBILISÉE ET À VOTRE ÉCOUTE
SERVICE SOCIAL : 06 92 71 32 33 / SERVICE FORMATION-INSERTION : 0692 88 63 49

JE RESTE CHEZ MOI

NISSU BAKI DAGONI HANGU
ZAHOU IPETRAKA AMINY TRAGNOU NAKAHI

JE GARDE UN MÈTRE DE DISTANCES AVEC MES PROCHES

NISSU LICHA METERA MOJA NA MGNANGOU
ZAHOU MAGNABELA METERA AREKI DREKA HAVAKOU

LES GESTES BARRIÈRES

JE ME LAVE LES MAINS SOUVENT

NISSU HOSSA MIHONO KILASSA
ZAHOU ANASSA TAGNANA MARA MAROU

JE TOUSSE, J'ÉTERNUE DANS MON COUDE

NISSU KOLOHA AOU NISSU SAMOI HA OUDZI BALIA
ZAHOU IKOHAKA AOU ITSIEGNY AGNATY
NY KOUKOUHIGNY

⚠ Le COVID-19 est très contagieux, pour votre santé et celle de tous, respectez le confinement et les gestes barrières. Restez chez vous.

⚠ COVID-19 UNU UWADE HATOIRI OU TUPIYAO HAOU HIVADHUI UNONO WAHO NA WA UDJAMA WAHO DUNGA DE ZIZO MA DOIMANA WA RONGOI. MUHIMU KETSI DAGONI HAHO.

⚠ COVID-19 TY ARETIGNY RATY SOIFI DREKA MALAKY MIFINDRA, KOUHIFADHUIA ONONO NAO DREKA NIDRY HAVANAO. TANDRIGNESH VA TAGNA NY DOCTERA JIABY DREKA NY MADHOIMANA. MIPITRAHA AMINY TRAGNOU TSIKA.

J'évite de toucher mes camarades et les adultes (ça ne m'empêche pas d'être attentif à eux)



J'utilise des mouchoirs en papier pour me moucher et je pense à les mettre à la poubelle.



Je laisse les adultes toucher aux poignées de portes.



Je me lave bien les mains en savonnant partout (dessus, dessous, entre les doigts...)



Je suis le/la seul(e) à manipuler mon matériel.



Je tousse et j'éternue dans mon coude.

